

Prisons: on ne discute plus. La grève continue...

■ Le ministre de la Justice met fin à la concertation avec les gardiens. Quatre syndicats ont signé; deux ont refusé.

Après 35 jours de grève dans les prisons wallonnes et bruxelloises, le ministre de la Justice Koen Geens (CD&V) a décidé d'arrêter la négociation. Quatre syndicats (les trois flamands et le libéral francophone SLFP) sur les six ont accepté de signer l'accord proposé mercredi dernier. À l'inverse, la CGSP et la CSC, très présentes dans les prisons francophones, ont refusé en bloc les propositions ministérielles (94,7% des agents, en moyenne, selon des chiffres de la CGSP). Raisons principales: le ministre n'a pas supprimé la rationalisation et le cadre renforcé n'est valable que jusqu'à mi-2017. À Saint-Gilles, des urnes auraient cependant été détruites par des grévistes, jetant la suspicion sur les résultats du vote dans la prison bruxelloise.

D'abord le recrutement de surveillants

L'accord prévoit l'engagement de 480 statutaires supplémentaires dont 386 agents pénitentiaires, soit 75 de plus que dans le protocole conclu le 6 mai dernier et déjà rejeté par les francophones.

Chaque agent sur le départ sera remplacé jusqu'à ce que le cadre atteigne 7075 équivalents temps plein (contre 7241 en 2014). Des mesures sont aussi prévues pour lutter contre la surpopulation et améliorer l'infrastructure.

Cet accord sera immédiatement mis à exécution, insiste le ministre Geens: *"Je commence par le recrutement des agents pénitentiaires"*.

Si la négociation s'arrête, la grève, elle, continuera dans les prisons francophones. Mais, le cas échéant, le ministre fera tout pour soulager les détenus, le personnel présent, les policiers, les militaires et la protection civile. Une entreprise privée sera chargée, dès ce mardi, de fournir trois repas par jour aux détenus, histoire de libérer le personnel pour ranger, nettoyer et *"donner un aspect plus acceptable aux prisons"*, explique Koen Geens.

Du côté de la CSC services publics, Laurence Clamar considère que le ministre Geens attise le feu et apporte du communautarisme dans le débat. Depuis le début, il fait des propositions qui ne sont pas appropriées aux besoins des prisons francophones qui font grève, estime-t-elle.

"Bien sûr, ceux qui acceptent la rationalisation donnent leur accord. Ils vont avoir des agents en plus, c'est Noël! Mais ceux qui refusent cette rationalisation ne peuvent que rejeter les propositions du ministre", a-t-elle déclaré à l'agence Belga.

An.H.